

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP

Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: 25/10/2013 15h30

Observations: **Vendredi 25 Octobre 2013**
Terminé

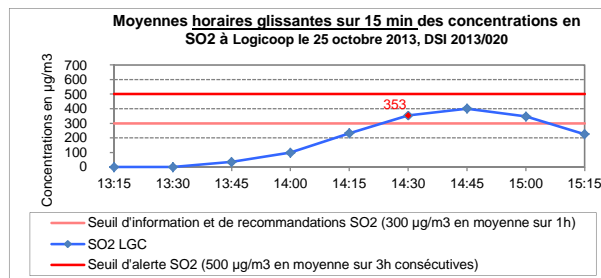
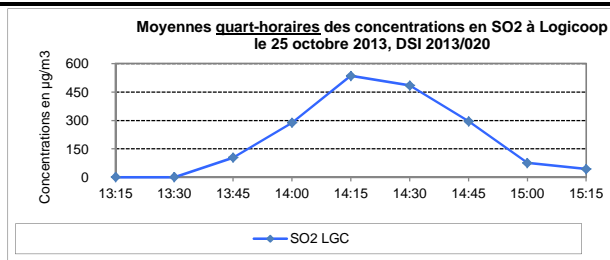
Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le secteur Logicoop, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre sont mesurées depuis 14h15.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 14h30, avec une valeur de 353 µg/m³ (en moyenne horaire de 13h30 à 14h30).

A 15h15, les concentrations en SO₂ sont redescendues à la normale.

Zones concernées	Logicoop - quartiers situés au Nord Nord/Ouest de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	1) 353 µg/m ³ en moyenne de 13h30 à 14h30
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	225 µg/m ³ en moyenne de 14h15 à 15h15
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1 (en rouge)
Maximum horaire (concentration - heure)	401 µg/m ³ en moyenne de 13h45 à 14h45
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents moyens à forts de secteurs Sud Est ont été observés depuis 14h.

Ces conditions entraînent une dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure